

Programme de formation

Immobilier d'entreprise : votre immobilier professionnel en SCI

OBJECTIF

A l'issue de cette formation, vous pourrez :

- ✓ Mesurer l'intérêt de la détention d'un immeuble par une SCI
- ✓ Analyser les éléments à prendre en compte pour la gestion en SCI sur un plan patrimonial et fiscal
- ✓ Identifier les règles juridiques et fiscales applicables aux SCI

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est exigé

PROGRAMME

Panorama des possibilités

L'inscription du bien immobilier à l'actif du bilan de l'entreprise individuelle
La conservation du bien immobilier dans son patrimoine privé
La Société Civile Immobilière

L'acquisition en SCI

L'apport d'un bien existant à une SCI

La fixation du loyer

L'option à la TVA sur les loyers

Les charges de l'immeuble

Le statut fiscal de la SCI

Le capital social de la SCI

L'acquisition en crédit-bail

Le démembrement temporaire d'usufruit

INTERVENANT

Daniel Forestier

Expert-comptable, commissaire aux comptes

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques enrichis d'exemples concrets Réflexion et partage, mises en application et cas pratiques.

Un support est remis aux participants au début de la formation.

Modalités d'évaluation

Un test d'évaluation des acquis est réalisé à la fin de la formation.

Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Modalités et délais d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session.

En cas de prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

Mercredi 15 octobre

De 9h à 12h30

Durée : 3h 30

Présentiel à Picpus

Paris 12ème

18 personnes

maximum

Tous professionnels

Adhérent

Inclus

Autres publics

150 € HT – 180 € TTC



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85